

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article2030>

Encore de nouveaux procÃs contre des syndicalistes de l'UGTG. A travers eux, c'est le mouvement syndical dans son ensemble qui est visÃ©

Date de parution : 29 novembre 1999

- ActualitÃ© -

Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2013

Mis Ã jour le : jeudi 26 septembre 2013

UGTG.org

Dans un courrier adressÃ au Cicr le secrÃtaire gÃnÃral de lâEuros"UGTG, Elie Domota, alerte lâEuros"opinion ouvriÃre et dÃmocratique sur les nouveaux procÃs qui se prÃparent contre des responsables de son organisation.

Le Cicr considÃre comme son devoir de dÃnoncer ce qui sâEuros"apparente Ã une vÃritable forfaiture, et constitue une accÃlÃration de la marche Ã la criminalisation de lâEuros"action syndicale.

Extraits de la lettre dâEuros"Elie Domota, adressÃe au secrÃtaire du Cicr.

Â« Byenbonjou GÃrard, Cher Camarade, Cher ami,`

Nous le savons tous, le gouvernement Hollande est en droite ligne de son prÃdÃcesseur. Remise en cause des garanties sociales et rÃpression antisyndicale constitue le menu quotidien des travailleurs en Guadeloupe comme en France.

AujourdâEuros"hui, nombre de patrons de Guadeloupe refusent de payer les augmentations signÃes dans le cadre de lâEuros"accord BINO. Mieux encore, nombre dâEuros"entre eux refusent de payer les cotisations salariales prÃlevÃes sur les salaires des travailleurs. Et de menacer de licencier sâEuros"ils y sont contraints.

Et, bien entendu, ces mÃmes patrons voyous sont les partenaires privilÃgiÃs des collectivÃs, des Ãlus et de lâEuros"Etat. Dans cette situation, ce sont encore les travailleurs qui doivent comprendre et faire des efforts car câEuros"est la crise, cette maladie incurable sortie on ne sait dâEuros"oÃ¹. Nou, nous sav (Nous savons, nous). Les travailleurs de Guadeloupe et leurs organisations refusent de courber lâEuros"Ãchine et poursuivent leur combat kont pwofitasyon.

La rÃpression est elle aussi au rendez-vous. En septembre, câEuros"est une ancienne adhÃrente de lâEuros"UGTG (militante Ã lâEuros"Ãpoque des faits) qui est poursuivie, Ã Saint-Martin, pour refus de se soumettre Ã un prÃlÃvement ADN. En janvier 2014, câEuros"est un dirigeant de la santÃ qui est poursuivi pour sÃquestration et en avril 2014, Charly Lendo qui est convoquÃ devant le tribunal correctionnel de Pointe-Ã-Pitre notamment pour homicide involontaire.

Par la prÃsente, au nom de lâEuros"UTG, je te demande dâEuros"intervenir auprÃs du bureau du Cicr sur cette situation et notamment sur celle de Charly Lendo, actuel secrÃtaire gÃnÃral de lâEuros"UTHTR-UGTG (hÃtellerie restauration) et secrÃtaire adjoint de lâEuros"UGTG. Sur les 17 personnes convoquÃes dans cette affaire, il est le seul Ã Ãtre poursuivi. On lâEuros"aura compris, il faut rÃduire les militants au silence, faire peur aux travailleurs car Ã travers Charly, câEuros"est lâEuros"UGTG et lâEuros"ensemble des travailleurs qui sont visÃs ; et câEuros"est la vendetta contre la mobilisation du LKP qui se poursuit. Ce procÃs devrait se dÃrouler le 8 avril 2014, soit quelques jours aprÃs le congrÃs de lâEuros"UGTG qui setiendra du 3 au 5 avril 2014.

Le secrÃtaire gÃnÃral de lâEuros"UGTG

Elie DOMOTA,

25 Out 2013.

Chacun peut mesurer la gravitÃ© des menaces qui pÃ©sent sur les syndicalistes en Guadeloupe.

Le Cicr rappelle quâ€œil sâ€œest adressÃ©, dÃ©s le dÃ©but de la nomination de Mme Taubira, au ministre de la Justice, il y a quinze mois en sâ€œappuyant sur des faits prÃ©cis et circonstanciÃ©s dÃ©montrant la rÃ©alitÃ© incontestable de la rÃ©pression syndicale en Guadeloupe particuliÃ©rement. Dans lâ€™annÃ©e 2011-2012 ce ne sont pas moins de 76 militants syndicalistes de Guadeloupe qui se sont vus convoquer devant la justice, alors quâ€œils ne faisaient quâ€œexercer le mandat syndical confiÃ© par leurs collÃ©gues.

Le Cicr a Ã©tabli comment, notamment le Code pÃ©nal Ã©tait utilisÃ© (via lâ€™obligation de se soumettre Ã des tests ADN) contre les droits Ã©lÃ©mentaires des syndicats Ã agir, assimilant certains de leurs membres Ã des criminels. Le Cicr rappelle que ces procÃ©dures sâ€œappliquent Ã©galement dans lâ€™Hexagone et quâ€œun procÃ©s contre cinq syndicalistes membres de la CGT aura lieu Ã Roanne au mois de novembre parce que ces derniers ont Ã juste titre, refusÃ© de se soumettre Ã de tels tests gÃ©nÃ©tiques infÃ¢mants.

Une dÃ©lÃ©gation du Cicr et de responsables syndicaux a Ã©tÃ© reÃ§ue Ã sa demande Ã deux reprises par M. Eric La Fontaine, conseiller aux Affaires rÃ©servÃ©es de Mme le ministre de la Justice, Christiane Taubira. Lors de ces entrevues M. le Conseiller qui nâ€™a apportÃ© aucune rÃ©ponse aux demandes formulÃ©es par la dÃ©lÃ©gation (dÃ©lÃ©gation soutenue par plus de mille responsables syndicaux de lâ€™Hexagone) sâ€™est engagÃ© Ã fournir une rÃ©ponse Ã©crite Ã nos demandes. Force est de constater quâ€™il sâ€™est agi dâ€™une manoeuvre dilatoire, puisque aucune rÃ©ponse nâ€™est parvenue et que les procÃ©s reprennent de plus belle.

Le Cicr fondÃ© il y a prÃ©s de quarante ans sâ€™honore dâ€™avoir toujours rÃ©pondu Ã la mesure de ses moyens, quelles que soient les autoritÃ©s en cause, Ã lâ€™appel lancÃ© par des militants syndicalistes victimes de la rÃ©pression, quâ€™il sâ€™agisse de la Russie, de lâ€™Afrique du Sud, de la Roumanie, de la Chine, de lâ€™Espagneâ€¦ ou de tout autre pays.

FidÃ©le Ã son engagement, le Cicr sâ€™adresse aux responsables et militants syndicaux, Ã lâ€™opinion dÃ©mocratique pour quâ€™ensemble nous arrÃªtions cette forfaiture.

En dÃ©fendant Charly Lendo, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral adjoint de lâ€™UGTG, en dÃ©fendant lâ€™UGTG, nous nous dÃ©fendons nous-mÃªmes.

Nous nous adressons Ã toutes et Ã tous pour quâ€™ensemble nous disions Ã Mme la Ministre de la Justice :

abandonnez les procÃ©dures contre Charly Lendo, faites cesser la rÃ©pression orchestrÃ©e contre les syndicalistes.

Le Cicr demande Ã Ãªtre reÃ§u en ce mois de septembre 2013 par Mme la Ministre. Comme nous en avons fait la requÃªte depuis plus de quinze mois.

Nous demandons Ã toutes et Ã tous dâ€™intervenir auprÃ©s de Mme Taubira dans les formes que chacun estimera les meilleures pour ces objectifs.

Adresse : Mme la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux 13 Place VendÃ©me 75042 Paris Cedex.

Le Cicr organise une conférence le lundi 14 octobre 2013 de 18 h 00 à 20 h 00 à la Bourse du travail de Paris (salle Jean Jaurès) sous la présidence de Jean-Jacques MARIE. Il rendra compte notamment de cette bataille et des dispositions nécessaires pour la faire aboutir.